

1/ PRESENTATION DU PROJET:

Afin de répondre au mieux à une croissance permanente du nombre d'enfants scolarisés dans l'école « ouviere », la commune de FUVEAU envisage l'opération suivante :

- construction d'un restaurant scolaire neuf permettant de mutualiser les repas de la maternelle et de l'élémentaire
- réaménagement intérieur de certains espaces de l'élémentaire par la création de salles de classe, rangements et bloc sanitaires en lieu et place de la cuisine et de la salle à manger existants transférés dans le nouveau restaurant scolaire

Ainsi, le dossier de permis de construire comporte à la fois le bâtiment neuf et le réaménagement de l'école élémentaire :

Les effectifs et classement ERP seront les suivants

- Réfectoire : 195 personnes y compris 10 encadrants, ERP type R avec activité de type N 4ème catégorie
- Elémentaire : 385 personnes ERP type R 3ème catégorie

2/ PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

L'unité foncière supportant le projet comporte 6 parcelles constituant 26 708 m²

- parcelle section Bl n° 77 pour 6078 m²
- parcelle section Bl n° 78 pour 7180 m²
- parcelle section Bl n° 79 pour 6401 m²
- parcelle section Bl n° 80 pour 4719 m²
- parcelle section Bl n° 167 pour 992 m²
- parcelle section Bl n° 168 pour 1328 m²

L'extension est implantée sur la parcelle BI 78 en zone UC2 du PLU, au sud de la maternelle. Parcelle constituée d'un terrain libre à l'ouest, d'une cour de récréation au Nord et à l'est du projet et d'un espace dédié à une aire de retournement aux camions d'ordures ménagères et pompiers d'un diamètre de 15 ml au sud du projet. Le terrain se présente sous une forte déclivité Est / Ouest et Nord / Sud de l'ordre de 7 à 10 %.

Surfaces du projet réfectoire (bâtiment neuf) :

Désignation	Surfaces
SAM primaire	178.00
Entre primaire	34.70
SAM maternelle	123.20
Entrée matemelle et espace lavabos	43.20
Wc pmr f primaire	4.30
Wc pmr h primaire	4.30
Wc pmr f maternelle	3.90
Wc pmr h maternelle	3.90
Ménage	4.30
Tgbt	4.30
Rgt 1 & 2	7.60
Placard	1.80
Circulation et sas	18.90
Cuisine	100.60
Vestiaires F	11.70
Vestiaires H	9.00
SURFACE rez-de-chaussée	553.70
SURFACE étage technique	72.90
SURFACE sous-sol utilisable	25.00
Espaces couverts et non clos	
Parvis entrée primaire	30.40
Parvis d'entrée maternelle	21.00
Terrasse	57.60
Escalier extérieur	7.00
SURFACES couvertes non closes en rdch	116.00

Tableau de surfaces du réaménagement de l'élémentaire

Désignation	Surfaces
Classe 1	58.00
Classe 2	48.50
Salle banalisée	35.10
Classe 3	58.80
Rgt elementaire	7.90
Sanitaires	20.10
TOTAL SURFACES REAMENAGEES	228.40

Bernard CERVELLINI Architecte DPLG 223 chemin de Sarragousse 13340 ROGNAC

CERVELLINI Bernard

Architecte D.P.L.G.

223, chemin de Sarragousse-13340 ROGNAC

Tol. 04:42-76-62-76-/Fax: 04:42-87-03-46

SIRET 352-290-530-000-26 ordre 035717

CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE POUR LE GROUPE SCOLAIRE OUVIERE A FUVEAU

PC N°

Ech:

Muret endui 2 faces Couleur ton pierre claire Réf 015 chez Weber et Broutin

NOTICE

Dalle pour containers

WHAHHH

2.1 Implantation - organisation - composition- volume des constructions nouvelles,

Implantation:

Compte tenu de la déclivité du terrain énoncée au précèdent chapitre et compte tenu de la nécessité de rendre accessible PMR le réfectoire aussi bien à la maternelle qu'à l'élémentaire, ce dernier se situe donc à une altimétrie moyenne permettant par le biais d'une rampe PMR son accès depuis l'élémentaire et par un ascenseur doublé d'un escalier la maternelle.

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES DU

2 1 DEC. 2017

MAIRIE DE FUVEAU

Organisation

Le bâtiment réfectoire est constitué de :

rez-de-chaussée comportant :

Une salle à manger pour le primaire à l'Ouest

Une salle à manger pour la maternelle à l'Est

La cuisine en liaison froide

Les divers sas d'entrée primaire et maternelle à l'ouest et à l'est

o Les espaces de circulations et l'ascenseur au nord

- Les divers locaux de service (rangements, vestiaires)
- un étage technique positionné au-dessus de la cuisine,
- d'un sous-sol englobant la chaufferie, le bassin de rétention et l'ascenseur destiné aux personnes à mobilité réduites permettant l'accès au réfectoire de la maternelle.

Concernant le réaménagement de l'élémentaire, les travaux sont limités à :

- Supprimer la cuisine et le restaurant scolaire intégrés dans le primaire remplacés par le nouveau restaurant
- Réaliser en lieu et place de la cuisine et du restaurant, 3 salles de classes de 50 à 60 m² dont une plus petite dite « banalisée »
- Remplacer la bibliothèque par une salle de classe
- Création d'un rangement contre la salle de classe 3
- Création d'un bloc sanitaire F & G en lieu et place de la réserve 2

Cette opération se limite en un réaménagement intérieur sans extension ne modifiant ni l'emprise au sol ni les façades

Volume des constructions nouvelles :

Afin de limiter les hauteurs trop importantes en particulier en vis-à-vis avec la maternelle, le bâtiment est relativement bas, d'une volumétrie très sobre et linéaire, seul l'étage technique se détache partiellement en façades.

2.2 clôtures - végétation

Hormis la clôture intermédiaire au sud du réfectoire remplacée par le projet, les clôtures existantes ne seront pas modifiées Le nombre d'arbres existants sur le site est de 310 arbres, 20 seront supprimés pour cette opération, 20 arbres d'essences régionales seront replantés sur l'unité foncière.

2.3 Matériaux et couleurs des constructions

- Le principe structurel est celui de parois en voiles béton
- Un large chéneau en béton délimite les 2 égouts de toiture, recueillant l'ensemble des eaux de pluies dans le collecteur EP.
- Un étage technique implanté au-dessus de la cuisine dépassant de la couverture
- Une couverture à deux pentes de type « panneaux sandwiches » supportée par des pannes métalliques
- Les menuiseries seront en aluminium et acier thermo laquées de couleur claire RAL 7044
- L'ensemble des façades seront peintes de couleur très claire « type beige très clair » et « beige plus foncé » pour l'étage technique. Le sous-sol formant soubassement sera laissé brut de béton

2.4 Aménagements du terrain et accès

L'accès véhicules et piétons au groupe scolaire ne seront pas modifiés, seul le cheminement piétons intérieur destiné à accéder au réfectoire depuis l'élémentaire a été aménagé de manière à le rendre accessible PMR, par le biais d'une rampe à l'Ouest du projet proche de l'aire de jeux.

2.5 Aménagements particuliers :

Coupe sur l'aire ordures ménagères

VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'ARRÊTÉ DE CE JOUR

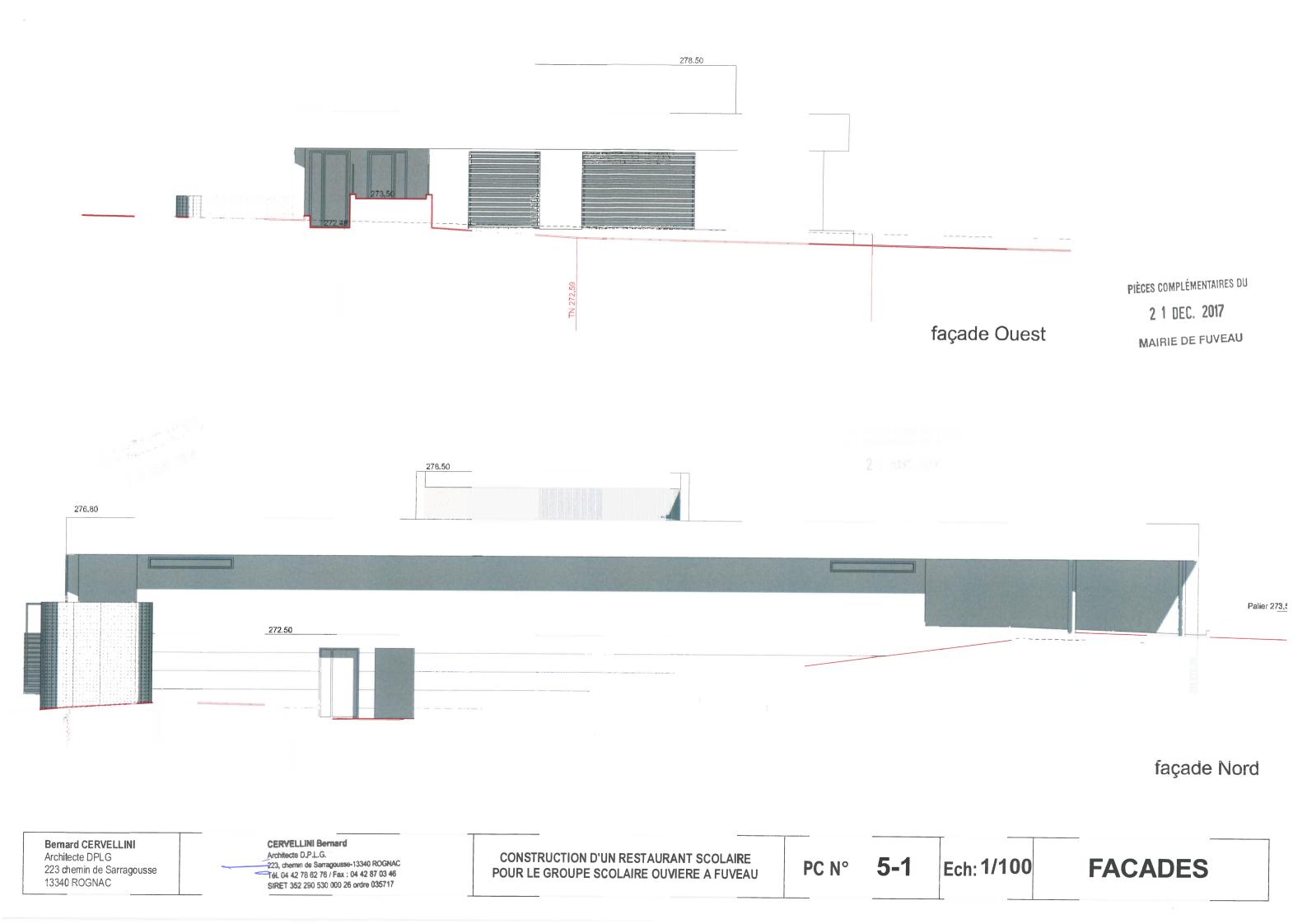
2 0 MARS 2018

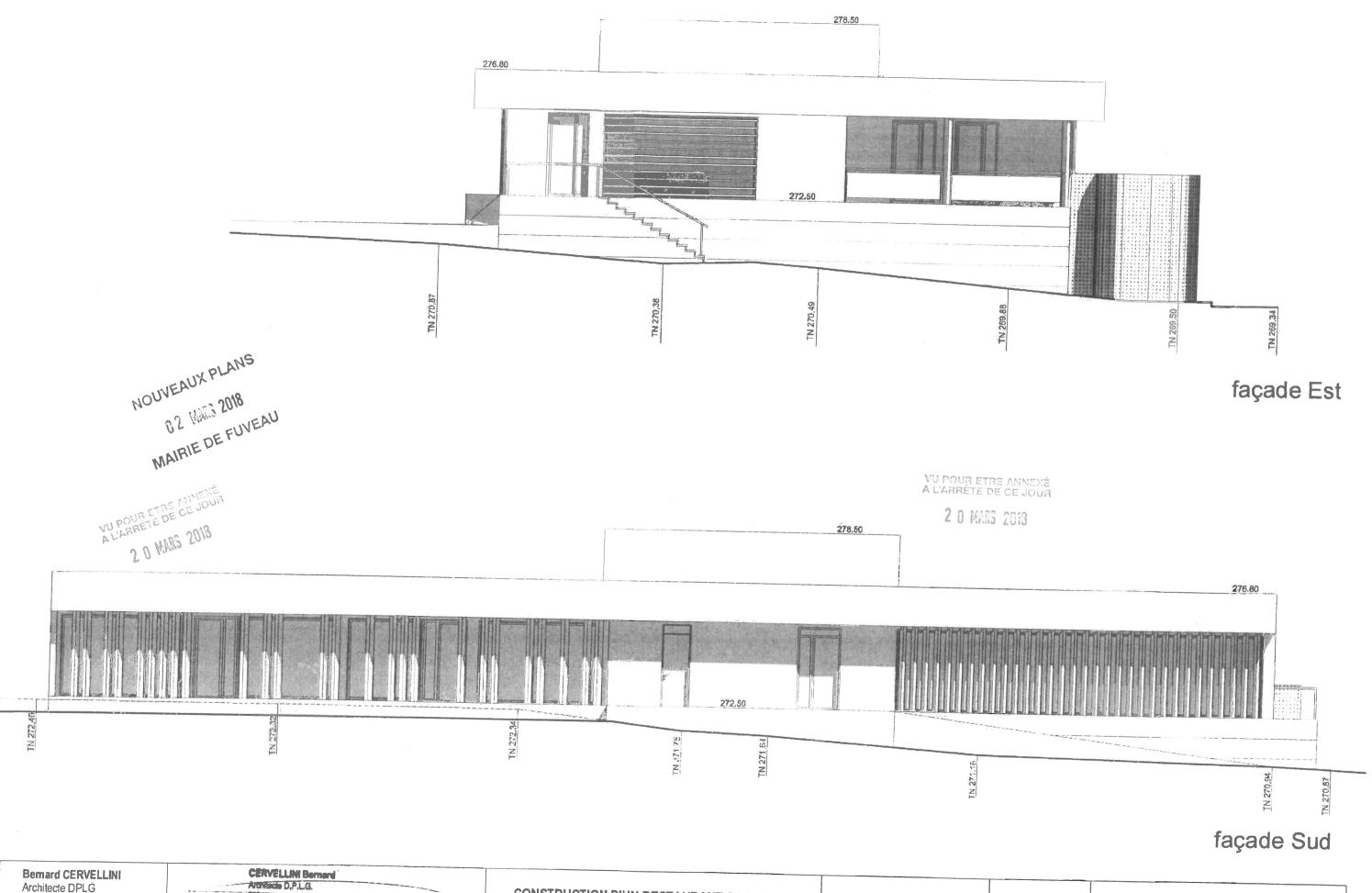
- Une aire destinée à recevoir des containers pour les ordures ménagères est prévue au sud/Est du terrain dans le prolongement de la façade sud du réfectoire, mais détachée de celle-ci. Cette aire est orientée vers le futur parking prévu au sud du projet, elle permettra de recevoir 6 containers. Prévue non couverte, constituée uniquement d'une dalle en béton avec siphon de sol raccordé au réseau public, et d'un muret de 1.50 ml de haut sur 3 cotés enduit 2 faces ton pierre claire 015 chez weber & broutin . La surface de la dalle prévue à cet effet est comptabilisée dans la superficie de terrain imperméabilisé.
- Une aire de retournement destinée aux véhicules de ramassage des ordures ménagères et aux services de secours est prévue au sud du terrain. Son diamètre sera de 15 ml, réalisée en enrobé

23**

150

une voie d'accès de 12 ml de largeur moyenne est prévue pour les services de secours et ordures ménagères débouchant sur l'aire de retournement, elle sera traitée en enrobé.





Bemard CERVELLINI Architecte DPLG 223 chemin de Sarragousse 13340 ROGNAC

Architecto D.P.I.C. 226, Chimin St. Surrocome-18340-BOSNAC Tél. 04 42 78 62 76 / Fax: 04 42 87 03 46 BINET 362 280 830 000 26 ordre 036717

CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE POUR LE GROUPE SCOLAIRE OUVIERE A FUVEAU

PC N°

5-2

Ech: 1/100

FACADES



PHOTO AVANT PROJET

NOUVEAUX PLANS

05 MARS 2018

MAIRIE DE FUVEAU

VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'APPRIME DE CE JOUR 2 0 MARS 2013



VU POUR ETPE CE JOUR

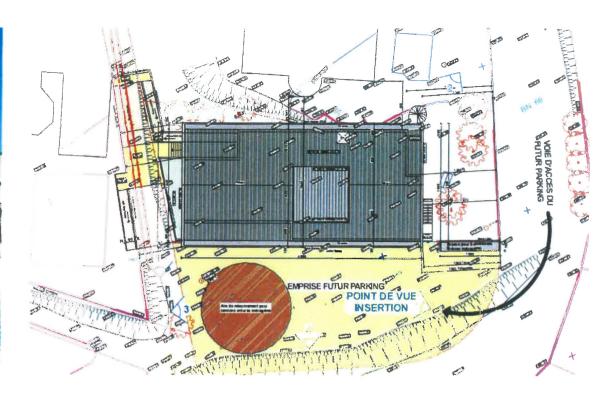
INSERTION PROJET



01- VUE DE PRES PIGNON OUEST



02- VUE DE PRES ANGLE NORD EST



PIÈCES COMPLÉMENTAIRES DU 2 1 DEC. 2017

MAIRIE DE FUVEAU

20 45

YU FOUR ETRE ANNEXE A L'ARRÈTE DE CE JOUR 2 0 MAS 2016



03- VUE DE LOIN VERS FUTUR PARKING



04- VUE DE LOIN FACADE SUD



05- VUE DE LOIN FACADE SUD DEPUIS FUTUR PARKING POINT DE INSERTION

Bemard CERVELLINI Architecte DPLG 223 chemin de Sarragousse 13340 ROGNAC CERVELLINI Bernard

Architecte D.P.L.G.
223, chemen de Sarragousse-13340 ROGNAC
Tél. 04 42 78 62 76 / Fax : 04 42 87 03 46
SIRET 352 290 530 000 26 ordre 035717

CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE POUR LE GROUPE SCOLAIRE OUVIERE A FUVEAU

PC N°

/ ጸ

Ech:

VUE PROCHE VUE LOINTAINE